

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE 2018 DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

QU'EST-CE QU'UN BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ?

Faire un Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) consiste à évaluer la quantité de gaz à effet de serre émis sur une année par les activités et par l'ensemble des bâtiments d'une collectivité. Ce bilan permet au Département d'identifier sur quels leviers agir, pour que notre collectivité intègre les enjeux du changement climatique à ses missions et compétences.

**EN 2018,
LE DÉPARTEMENT DE L'EURE
A ÉMIS VIA SON PATRIMOINE ET
SES COMPÉTENCES 23 345 T CO₂e***

Combien cela représente t-il ?



186 000 pleins d'essence



2 700 tours du monde en avion



L'empreinte carbone annuelle de
2 200 français



La consommation d'une ville de la
taille de **Brionne**



Comparaison à périmètre

constant : le Département de l'Eure a réduit de 3% ses émissions de GES par agent entre 2015 et 2018. Cette baisse est principalement liée au renouvellement des véhicules du Département qui sont moins consommateurs.

* *Équivalent CO₂ : unité de mesure permettant de comparer les émissions de divers GES*

► **Soit 12,2 t CO₂e par agent**

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS

QUELS SONT LES POSTES D'ÉMISSIONS PRIS EN COMPTE ?



Les consommations d'énergie



Les émissions sur site, par exemple les climatiseurs



Les achats de biens, services, matériaux



Les déplacements du personnel et des visiteurs



Les consommations de carburants des véhicules



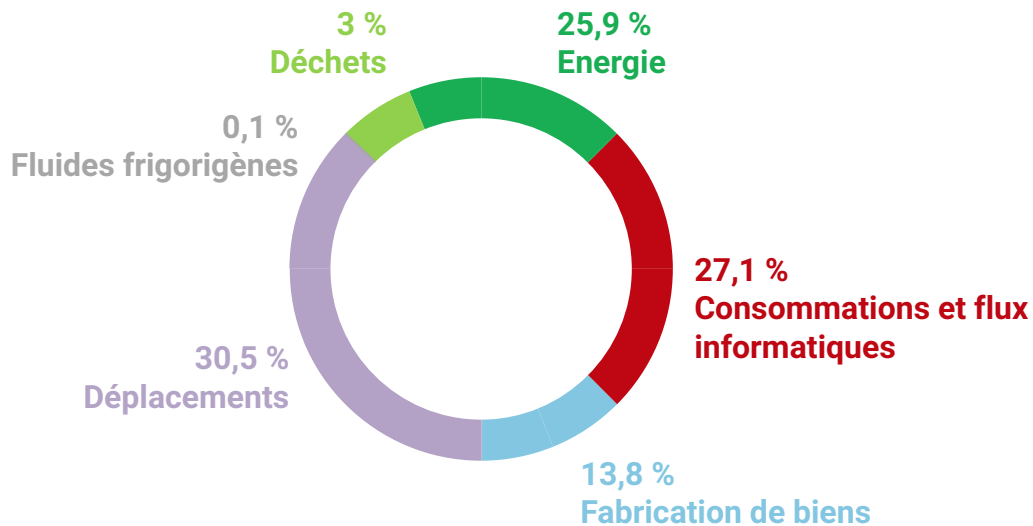
La fabrication des possessions matérielles de la collectivité : bâtiments, machines, meubles,...



Le matériel informatique et les usages du numérique



La collecte et le traitement des déchets produits



Energie : 6 051 t CO₂e, soit l'équivalent de la consommation énergétique de la ville de Vernon pendant 2 mois



Déplacements : 7 125 t CO₂e correspondant à 742 tours de l'équateur en voiture



Consommations : 6 017 t CO₂e correspondant à 8000 repas par jour pendant 1 an



Flux informatique : 314 t CO₂e, soit l'équivalent de 17 millions de mails échangés



Fabrication de biens (matériel informatique, véhicules, mobiliers) : 3 220 t CO₂e, soit l'équivalent de la fabrication de 40 000 smartphones



Déchets : 603 t CO₂e, qui correspondent aux poubelles moyennes de 4 700 familles pendant 1 an

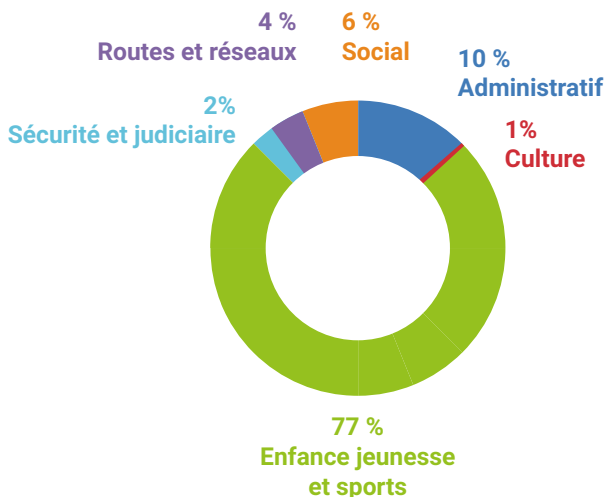


Fluides frigorigènes : 15 t CO₂e soit l'équivalent de la climatisation de 600 voitures allumées sans interruption pendant 1 an

LES ÉMISSIONS LIÉES À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES

6 051 T CO₂e ► 25,9% DES ÉMISSIONS

Émissions de GES par typologie de bâtiments :



Les collèges représentent plus de 75% des consommations d'énergie du patrimoine du Département.

Les bâtiments administratifs consomment 22 kWh / m² / an, soit presque le double des collèges.

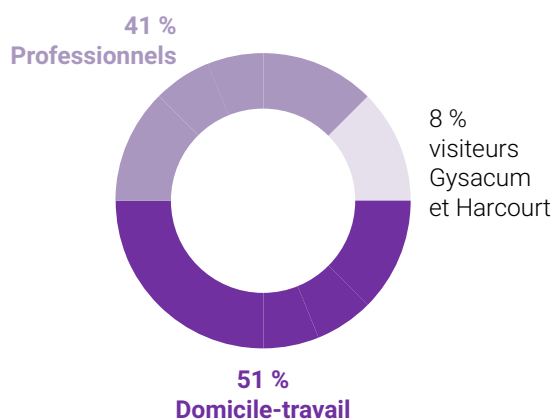
Pistes d'améliorations :

- Mettre en place un Schéma Directeur de l'Énergie, pour une rénovation énergétique progressive et sur le long terme des bâtiments administratifs et des collèges
- Mettre en place un plan de modernisation de l'éclairage pour remplacer les éclairages actuels par des systèmes économes en énergie (led, etc.)
- Sensibiliser les agents et les collégiens aux éco-gestes et à la sobriété énergétique

LES ÉMISSIONS LIÉES AUX DÉPLACEMENTS

7 125 T CO₂e ► 30,5% DES ÉMISSIONS

Émissions de GES par typologie de déplacements :



14,7 millions de km ont été parcourus au total par les agents se déplaçant en voiture, pour leurs trajets **domicile-travail** en 2018 soit l'équivalent de 38 fois la distance Terre-Lune.

1,4 millions de km ont été réalisés en 2018 pour les **déplacements professionnels**. Les véhicules de service du Département ont ainsi consommé l'équivalent de 18 000 pleins d'essence.

Pistes d'améliorations :

- Mettre en place un PPI - Plan Pluriannuel d'Investissements sur les véhicules, notamment électriques
- Utiliser du biocarburant B100 dans les camions du Département
- Poursuivre et évaluer le plan de mobilité de la collectivité en ajoutant chaque année de nouvelles actions
- Développer les dispositifs favorables aux mobilités douces des agents pour leur déplacement domicile-travail

LES ÉMISSIONS LIÉES AU NUMÉRIQUE

3 137 T CO₂e ► 14% DES ÉMISSIONS

Mesurer les émissions de GES des Technologies de l'Information et de la Communication consiste à compter les émissions générées par l'ensemble du cycle de vie des données et du matériel numérique :



Émissions de GES (tCO₂e par poste - numérique) :



La fabrication du matériel informatique représente le premier poste du numérique, avec 80% du total des émissions de GES du numérique. La consommation d'énergie et les flux de données représentent chacun 10% des émissions du numérique.

Pistes d'améliorations :

- Bénéficier d'un accompagnement technique complet sur le numérique responsable
- Déployer des actions de sensibilisation et de communication dédiées au numérique responsable
- Mettre en place des critères d'achats responsables dans les marchés publics
- Contribuer à l'archivage numérique responsable

AUTRES ÉMISSIONS : ALIMENTATION

5 820 T CO₂e ► 25% DES ÉMISSIONS

En « 1500 repas par semaine de classe sont en moyenne préparés dans chaque collège eurois. Sur une année, 300 ha de culture sont nécessaires pour produire cette alimentation.

Les émissions liées aux consommations de biens et matériels sont principalement liées à l'alimentation des collégiens.

Pistes d'améliorations :

- Utiliser le logiciel pour faciliter le recours aux circuits courts et permettre leur quantification
- Mettre en place un réseau d'échanges des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) sur les circuits courts et les alternatives végétariennes dans les collèges
- Développer la valorisation des biodéchets alimentaires dans les collèges